Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 41 (1903)

Heft: 10

Artikel: Pourquoi bouder?

Autor: J.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICTTÉ HAASBNSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger'ze, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement des le 1er avril prochain, recevront gratuitement la collection des numéros du Conteur parus depuis le 1er janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

Pourquoi bouder?

Tout le monde n'est pas du même avis au sujet des fêtes du centenaire. S'il est des personnes qui s'y préparent avec ardeur, il en est d'autres qui manquent absolument de conviction, et qui reprochent aux journaux, en particulier, de parler beaucoup trop de ces fètes.

Chacun son opinion. Quant aux journaux, la leur est de tenir leurs lecteurs au courant de tout ce qui se dit et de tout ce qui se fait, bon ou mauvais. On ne leur pardonne jamais de garder le silence.

Ce n'est pas, après tout, la faute des journaux si le canton de Vaud vient de terminer le premier siècle de son existence et si les Vaudois de 1903 éprouvent le légitime besoin de célébrer cet heureux centenaire, honorant ainsi la mémoire des Vaudois de 1803, artisans de notre indépendance.

Ah! certes, si les innombrables fêtes, qui sont la plaie de notre beau pays, avaient toutes un but aussi louable que les fètes du Centenaire, et si, comme celles-ci, elles ne revenaient que tous les cent ans, nous aurions une raison de plus de nous réjouir. Il n'est pas juste de faire peser sur les solennités que nous préparons tout le poids des reproches; l'abus n'est pas de leur côté; ce ne sont pas elles qui sont de trop.

Maintenant, si l'on estime, un peu partout, que le programme de ces fètes est trop grandiose, qu'elles coûteront trop cher, nous sommes absolument de cet avis et nous crovons que, à présent, c'est aussi celui des personnes qui les ont décrétées et qui, depuis de longs mois, consacrent tout leur temps, toutes leurs peines à en assurer le succès. On eût pu être plus modeste, sans préjudice aucun pour la réussite.

Que voulez-vous? nous autres, Vaudois, ne savons rien faire à demi, quand il s'agit de fètes. Le vin est tiré, il faut le boire. Et vous verrez que ça ira tout seul. Nous nous connaissons.

D'ailleurs, la commémoration des événements de 1803, comme celle des événements de 1798, il y a cinq ans, aura un bon côté, en tout cas: celui de nous avoir mieux initiés à notre histoire. Cette histoire, nous l'avons jadis apprise - apprise est une façon de parler — sur les bancs de l'école. Il le fallait. Mais, depuis, qui donc peut se vanter d'avoir rouvert son manuel, si même il existe encore et n'a pas été vendu, au sortir de la classe, pour quelques sous portés immédiatement au marchand de cigares?

Pour beaucoup d'entre nous, le 14 avril, c'est... c'est... le 14 avril, enfin. Ce jour-là, on est réveillé par le son du canon ; puis, le soir, il Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abo mements drient des ier janvier, ier avril, ier juillet et ier octobre.

Dadresser au Bureau du journal ou anx Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

y a des banquets, des réunions publiques, où, en de vibrants discours, on nous dit tout le bonheur que nous avons d'être Vaudois. Ensuite on chante: « Que dans ces lieux! », « Por la fita dau quatorze », « Canton de Vaud, si beau! », de vieilles, bien vieilles chansons, dont chacun connaît au moins un couplet, sans savoir pourquoi, ni comment. Et voilà le 14 avril!

Aujourd'hui, grâce aux publications diverses et aux conférences, auxquelles ont donné. occasion les fêtes projetées et dont personne ne pourra s'excuser de n'avoir fait son profit. on saura au moins pourquoi l'on fête.

Puissent alors, cette pleine conscience de notre joie, cette connaissance de notre histoire, nous faire mieux comprendre nos devoirs d'hommes, de citoyens, et l'obligation que nous avons de développer toujours l'œuvre si bien commencée et, jusqu'ici, si bien conduite par nos devanciers. Et que, pour mieux accomplir cette tâche, nous nous affranchissions résolument des préjugés résultant de la divergence des opinions religieuses et politiques, de la divergence des mœurs et coutumes, de l'arbitraire division des « classes sociales », des soi-disant convenances mondaines, qui retiennent notre initiative, étouffent nos légitimes aspirations, paralysent nos efforts et sont, bien que le plus vain, le plus sérieux des obstacles opposés à la marche du progrès et de la justice.

Si les fètes du Centenaire, qui en appellent au concours et au patriotisme de tous les Vaudois, sans distinction, ont l'heureux résultat que nous en attendons, nous n'aurons pas trop à regretter leur coût. J. M.

Nous avons justement reçu l'appel du Comilé central des Fêles du Centenaire, pour la constitution d'un « fonds de garantie ».

Tous nos journaux ont publié cet appel. Nous n'y revenons donc que pour recommander chaleureusement à nos lecteurs cette souscription patriotique. Les parts ne sont que de 25 francs et seront remboursées suivant le résultat financier des fètes. Afin de faciliter les souscripteurs de parts, chacun d'eux pourra retenir, à l'avance, pour chacune des représentations, dans un délai qui sera fixé par le Comité central, autant de places qu'il aura de parts, ou bien trois places par part pour l'une ou l'autre des représentations, cela aux prix fixés par le programme.

Des listes de souscription seront déposées dans toutes les localités jusqu'au 30 avril.

Miettes historiques.

Monsieur le rédacteur,

Si j'avais un tableau commemoratif à faire, concernant notre centenaire vaudois, savezvous de quelles figures je le composerais?

Au centre, je placerais: Frédéric-César de la Harpe, Napoléon Ier et Alexandre, de Rus-

Puis, autour de ces trois personnages, je

ferais figurer nos premiers magistrats, défenseurs de nos droits et organisateurs du pays affranchi, savoir: Gleyre, Pidou, Monod, Muret, Secrétan, Cart, etc.

Enfin, au-dessous, je placerais ces mots: « Les fondateurs de la liberté vaudoise ». Et, au haut du tableau, on verrait l'écusson vaudois, entre ces deux dates, 1803 et 1903 et: · Honneur à nos Libérateurs ».

Si quelqu'un réalisait ce projet, et cela dans un ensemble artistiquement exécuté, il rendrait service et ferait, je crois, une bonne affaire. Il nous faut de bons portraits, au-dessous desquels on placerait une très courte no-

Et, puisque je viens de prononcer les noms des deux empereurs (français et russe) sans lesquels nous avons risqué de sombrer comme canton indépendant, laissez-moi, monsieur le rédacteur, vous communiquer, ci-après, une vieille chanson vaudoise d'il y a cent ans, bien peu connue et intitulée :

Napoléon et Alexandre '.

Ι

On doit aimer dans son pays Napoléon et Alexandre. Le premier nos droits a conquis; Le second a su les défendre. Aimons, aimons ces deux héros; Leur conduite nous y convie: Ils ont écrit sur nos drapeaux Ces deux mots: « Liberté, Patrie. »

П

Malgré l'imagination De la plus noire politique, On fit de nous un beau canton Au sein du faisceau helvétique. En dépit des grands chefs bernois, En dépit de leur basse envie, On lit sur l'écusson vaudois Ces deux mots: « Liberté, Patrie. »

III

Vaudois! c'est pour ta liberté Que tu dois immoler ta vie. Que tu dois redoubler de fierté Lorsqu'il s'agit de la patrie. Mais si quelque noir conquérant Attaquait la belle Helvétie, Un Vaudois se bat vaillamment Pour les mots: « Liberté, Patrie. »

IV

Maintenant, soyons généreux: Oublions les temps de nos pères; Soyons unis, formons des vœux Pour que notre pays prospère. Tout occupé de son bonheur Laissons-le dans sa rêverie Et que le Vaudois dans son cœur, Conserve Liberté, Patrie.

Cette vieille chanson, que j'ai entendu chanter jadis, constitue un document populaire qui a sa valeur et qu'on aurait tort de mettre en oubli.

Agréez, etc., Alf. CERESOLE. Cure de Blonay, 25 février 1903.

* Cette chanson, peu connue, en effet, se trouve, nous dit-on, dans le recueil de chants patriotiques qui vient d'être distribué à la jeunesse des écoles, à l'occasion du Centenaire. $(R\acute{e}d.)$